

DESCRIPTION DE L'ACTION

Mise en place d'une Plateforme Nationale Multisectorielle d'Information pour la Nutrition (PNMIN)

Côte d'Ivoire



DECEMBRE 2017

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABBREVIATIONS_	1
1. Résumé	4
2. Contexte	5
3. Résultats et activités	11
Résultat 1: Les parties prenantes à la gestion de l'information en nutrition ont des capacités accrues pour opérationnaliser et maintenir fonctionnelle la plateforme PNMIN	11
Activité 1.1 Appuyer la centralisation, la gestion, l'analyse et la diffusion de l'information relative à la nutrition au sein du CNN	11
Activité 1.2 : Renforcer les capacités des parties prenantes (Ministères sectoriels et INS) pour la mise à disposition de données de qualité sur la nutrition.....	14
Activité 1.3 Mettre en place une application de gestion des données du PNMIN	15
Activité 1.4 Identifier et prioriser les questions d'analyse et développer des plans de travail annuels	16
Activité 1.5 Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives des données nutritionnelles	17
Activité 1.6 Ecrire des rapports d'analyse, avec des interprétations, des conclusions et recommandations	17
Activité 1.7 Gérer un petit programme de subventions pour la recherche	17
Résultat 2: Les parties prenantes sont capables d'utiliser les résultats du PNMIN pour influencer et guider la mise en œuvre du PNMN 2016-2020	19
Activité 2.1 Créer et appuyer la mise en place d'une interface Web pour présenter un résumé statistique du PNMIN et diffuser l'information en matière de nutrition.....	19
Activité 2.2 Définir et mettre en œuvre un Plan de communication pour la visibilité du PNMIN	19
Activité 2.3 Présenter les résultats des analyses dans des formats appropriés à chaque audience et disséminer les informations.....	19
Activité 2.4 Développer une expertise nationale pour la formulation de politiques et programmes de nutrition basés sur les évidences.....	20
Activité 2.5 Appuyer la mise en place d'un Comité National de validation des sujets de la recherche et des résultats en nutrition	20
3. Méthodologie	21
4. chronogramme	32
5. Durabilité de l'action	33
6. Cadre logique	35

SIGLES ET ABBREVIATIONS

BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CNN	Conseil National de la Nutrition
DcPSEP	Directeurs en charge de la Planification, des Statistiques, des Etudes et de la Programmation
GSF	Global Support Facility
INS	Institut National de la Statistique
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MIRAH	Ministère chargé des Ressources Animales et Halieutiques
MSHP	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONDR	Office National du Développement de la Riziculture
PND	Plan National de Développement
PNMIN	Plateforme Nationale Multisectorielle d'Information pour la Nutrition
PNMN	Plan National Multisectoriel de Nutrition
STP	Secretariat Technique Permanent de la Nutrition
SUN	Scaling-up Nutrition
UE	Union Européenne
UGP	Unité de Gestion du Projet
UPSC	Unité de Politiques et Stratégies et de la Communication
UAD	Sous-Unité d'Analyse des Données

1. RESUME

Titre	Mise en place d'une Plateforme Nationale Multisectorielle d'Information pour la Nutrition (PNMIN)
Lieu de l'action	COTE D'IVOIRE
Durée de l'action	48 mois
Budget Total	Contribution UE : 1,598,108 EUR
Résultats attendus	<p>En Côte d'Ivoire, la Plateforme Nationale Multisectorielle d'Information pour la Nutrition (PNMIN) sera une plateforme nationale pour faciliter le dialogue multisectoriel et multi-acteur sur la nutrition et appuyer l'utilisation des informations et données existantes pour développer et ajuster les politiques et programmes.</p> <p>Résultat 1 : Les parties prenantes de gestion de l'information en nutrition ont des capacités accrues pour opérationnaliser et maintenir fonctionnelle la plateforme PNMIN</p> <p>Résultat 2 : Les parties prenantes sont capables d'utiliser les résultats du PNMIN pour influencer et guider la mise en œuvre du PNMN 2016-2020</p> <p>L'initiative contribuera à renforcer les capacités nationales pour centraliser, gérer et analyser l'information et les données de tous les secteurs qui ont une influence sur la nutrition et de disséminer et utiliser l'information pour mieux guider le pays dans la prise de décisions pour prévenir la malnutrition et ses conséquences. Elle permettra de mieux guider la mise en œuvre du Plan National Multisectoriel de Nutrition 2016-2020 et donc contribuera à l'atteinte des Objectifs de Développement Durables (ODD) liés à la nutrition en Côte d'Ivoire.</p>
Groupes cibles	<p>Parties prenantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat Technique ; • Comité Technique du Conseil National de la Nutrition (Directions de la planification et des statistiques et des études et programmation des Ministères impliqués dans la mise en œuvre du Plan National Multisectoriel de Nutrition, le secteur privé, la société civile, le secteur académique de la recherche et de l'éducation et les partenaires techniques et financiers) ; • Comités Régionaux, • Institut National de la Statistique (INS) <p>Bénéficiaires finaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gouvernement, société civile, citoyens, monde académique, parlement, partenaires techniques et financiers, secteur privé.

2. CONTEXTE

a) Présentation générale de la Plateforme Nationale Multisectorielle d'Information pour la Nutrition (PNMIN)

La Plateforme Nationale d'Information Multisectorielle pour la Nutrition (PNMIN) est une initiative internationale de l'Union Européenne (UE) avec l'appui du Royaume Uni et de la Fondation Bill and Melinda Gates. Les pays qui participent à cette initiative sont appuyés pour mettre en place une plateforme qui permet de consolider et d'analyser les informations disponibles et les données sectorielles afin d'appuyer le développement de politiques et stratégies basées sur les évidences pour améliorer la situation nutritionnelle. L'initiative est principalement mise en place pour les pays partenaires de l'Union Européenne et membres du mouvement Scaling-up Nutrition (SUN), donc des pays engagés à prévenir la malnutrition.

L'objectif de l'initiative PNMIN est de contribuer à la réduction de la sous-alimentation chronique afin d'atteindre les cibles à l'horizon 2025. Il s'inscrit pleinement dans le Plan National Multisectoriel de Nutrition et dans le plan d'Action Nutrition de l'UE concernant l'amélioration de la base de connaissances et des évidences, de l'information et de la redevabilité relatives à la nutrition.

Les résultats attendus sont :

- Résultat 1 : Les parties prenantes de gestion de l'information en nutrition ont des capacités accrues pour opérationnaliser et maintenir fonctionnelle la plateforme PNMIN
- Résultat 2 : Les parties prenantes sont capables d'utiliser les résultats du PNMIN pour influencer et guider la mise en œuvre du PNMN 2016-2020

En Côte d'Ivoire, la Plateforme Nationale Multisectorielle d'Information pour la Nutrition (PNMIN) sera une plateforme nationale pour faciliter le dialogue multisectoriel et multi-acteur sur la nutrition et appuyer l'utilisation des informations et données existantes pour développer et ajuster les politiques et programmes.

L'initiative contribuera à renforcer les capacités nationales pour centraliser, gérer et analyser l'information et les données de tous les secteurs qui ont une influence sur la nutrition et de disséminer et utiliser l'information pour mieux guider le pays dans la prise de décisions pour prévenir la malnutrition et ses conséquences.

Le PNMIN contribuera à :

- Identifier les besoins en information et les défis avec la qualité, complétude et cohérence des données;
- Créer et consolider une base de données regroupant les informations et données disponibles de tous les secteurs et niveaux;
- Optimiser l'analyse et l'interprétation de l'information et des données existantes sur la nutrition pour améliorer la compréhension des facteurs qui influencent l'état nutritionnel au niveau national et décentralisé ;
- Fournir des informations pour répondre aux besoins du gouvernement et parties prenantes de la nutrition pour guider la mise en œuvre des politiques et programmes ;
- Argumenter sur l'efficacité des interventions, programmes, approches et investissements pour prévenir la malnutrition dans une approche multisectorielle et multi-acteurs ;
- Faire le suivi national et régional des progrès pour prévenir la malnutrition en lien avec la mise en œuvre du Plan d'Action pour la nutrition 2016-2020 ;

- Appuyer une dynamique multisectorielle mise en place par le CNN et renforcer la redevabilité des acteurs impliqués dans le cadre de leurs engagements pour réduire la malnutrition en lien avec le Plan d'action nutrition 2016-2020 ;
- Produire des rapports réguliers, résumés statistiques, notes explicatives et autres documents d'information pour alimenter les bases de données et systèmes d'informations nationaux et répondre aux besoins techniques des acteurs.

Les analyses menées dans le cadre de la plateforme seront basées sur les évidences les plus récentes et de qualité du niveau international et national sur les interventions et paquets d'interventions à haut-impact et les facteurs qui influencent l'état nutritionnel. Ces analyses permettront à la Côte d'Ivoire de prioriser et d'améliorer la couverture des interventions et approches qui ont le plus de potentiel pour réduire la malnutrition en fonction des différents contextes.

Par conséquent, la PNMIN permettra de mieux guider la mise en œuvre du Plan National Multisectoriel de Nutrition 2016-2020 et donc contribuera à l'atteinte des Objectifs de Développement Durables (ODD) liés à la nutrition en Côte d'Ivoire.

b) Situation nutritionnelle

Le retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans est un indicateur clé qui traduit le développement nutritionnel et qui est un miroir du développement national.

Comme la plupart des pays de la sous-région, la Côte d'Ivoire est confrontée à cette situation avec une prévalence de 21.6% de retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans selon la MICS 2016^[1]. Les autres indicateurs clés de résultats nutritionnels les plus récents confirment une situation précaire : 6% des enfants de moins de cinq ans souffrent d'émaciation, 16.4% sont anémiques^[2] et 16.7% des nouveaux nés avaient un faible poids à la naissance, avec des disparités significatives en fonction des régions et du milieu socio-économique.

Au nombre des facteurs explicatifs du tableau peu reluisant dépeint plus haut, figurent plusieurs facteurs, tels que l'insécurité alimentaire, l'environnement et les pratiques de soins inadéquates. A noter, les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant inadéquates, telle que la faiblesse de l'allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois de l'enfance, qui constitue une pratique essentielle pour assurer une nutrition optimale des jeunes enfants. Selon la MICS 2016, l'allaitement exclusif chez les enfants de moins de 6 mois concerne seulement 23.5% contre une moyenne de 34% en Afrique subsaharienne. La proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui bénéficient d'une alimentation minimale acceptable (un indicateur composite des pratiques alimentaires basé sur la diversité et la fréquence) est de 12.5%.

Le rythme de diminution de la prévalence du retard de croissance doit être maintenu pour atteindre les objectifs nationaux d'ici à 2020, et internationaux d'ici à 2025. Pour ce faire il est essentiel d'améliorer urgemment la couverture des interventions nutritionnelles spécifiques et sensibles, en particulier dans les régions les plus vulnérables pour atteindre les objectifs susmentionnés.

^[1] Enquête MICS 2016, Côte d'Ivoire.

^[2] Enquête Nationale sur les Indicateurs du Paludisme 2016, Côte d'Ivoire.

c) Engagement et structures de gouvernance nationales en matière de nutrition

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a adhéré au mouvement mondial Scaling-Up Nutrition (SUN) en juin 2013. Depuis 2013, cet engagement en faveur de la nutrition s'est traduit notamment par : (i) la création du Conseil National pour la Nutrition (CNN) en juillet 2014, plate-forme de coordination multisectorielle pour une gestion et une programmation efficaces et efficientes des interventions de nutrition ; (ii) l'élaboration du Plan National Multisectoriel de Nutrition 2016-2020 et l'harmonisation des politiques sectorielles en la matière ; (iii) l'inscription des investissements consacrés à la nutrition au titre des priorités du Programme d'Investissement Public (PIP) et (iv) le relèvement significatif de l'enveloppe budgétaire consacrée à la nutrition.

En cohérence avec le PND 2016-2020, le Gouvernement a approuvé le 11 mai 2016, le Plan National Multisectoriel de Nutrition (PNMN) 2016-2020. Le Gouvernement ambitionne à travers ce plan, de « *garantir à l'ensemble de la population un statut nutritionnel optimal en vue d'améliorer son bien-être et soutenir durablement une croissance inclusive et le développement du pays* ». Le PNMN 2016-2020 se décline en sept axes stratégiques : (i) la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles et des mesures préventives; (ii) la promotion de la prise en charge (PEC) de la malnutrition; (iii) l'accroissement durable de la disponibilité et de l'accès à des aliments nutritifs et diversifiés dans les zones à fortes prévalences de malnutrition; (iv) le renforcement de la sécurité sanitaire des aliments; (v) le renforcement de la résilience aux crises alimentaires et nutritionnelles; (vi) l'amélioration de l'Hygiène et accès à l'eau potable et aux systèmes d'assainissement dans les zones à fortes prévalences de malnutrition et; (vii) la mise en place d'un environnement favorable à la nutrition et le renforcement de la Gouvernance en matière de nutrition.

La mise en œuvre de ce plan permettra le passage à échelle des interventions nutritionnelles efficaces, spécifiques et sensibles à l'endroit des populations les plus vulnérables avec l'implication de plusieurs secteurs tels que la santé, l'agriculture, les ressources animales et halieutiques, la promotion du genre l'alphabétisation/l'éducation, la protection sociale, l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

En matière de coordination, le Conseil National de la Nutrition¹ (CNN) a pour mission de coordonner et d'assurer la mise en œuvre des actions en vue de la réduction de la malnutrition en Côte d'Ivoire. Le CNN est composé des organes suivants :

- Le Comité Décisionnel présidé par le Premier Ministre qui comprend 13 ministères ;
- Le Comité Technique présidé par le Point Focal SUN qui regroupe le secteur public, le secteur privé, la société civile, le secteur académique de la recherche et de l'éducation et les partenaires techniques et financiers ;
- Le Point Focal SUN ;
- Le Secrétariat Technique Permanent, structure collégiale multisectorielle composée de cadres issus de 4 ministères : Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP), Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, et le Ministère du Plan et du Développement (MPD). La coordination du secrétariat est présidée par le représentant du MSHP ;
- Les Comités régionaux de nutrition présidés par les Préfets de régions sont déclinés en comités sous-préfectoraux.

¹ Décret N° 2014-433 du 16 juillet 2014

Conformément aux recommandations du mouvement SUN, le Gouvernement a également encouragé la mise en place progressive de plusieurs réseaux ; à savoir :

- Le réseau des partenaires techniques et financiers qui regroupe des institutions multilatérales, bilatérales, agences des nations unies et organisations non gouvernementales internationales. Ce réseau a été mis en place fin 2014. La présidence est assurée par UNICEF. La Banque Africaine de Développement est adjoint ;
- Le réseau Nutri-médias mis en place en Décembre 2015 ;
- Le réseau du monde académique, mis en place en 2016 ;
- Le réseau des parlementaires mis en place en 2017 ;
- Le réseau de la société civile, qui regroupe les organisations nationales de la société civile mis en place en 2017 ;
- Le réseau du secteur privé, dont le processus de mise en place est en cours.

La plateforme PNIMN fera partie intégrante du dispositif de mise en œuvre du PNMN 2016-2020, en particulier son Axe stratégique 7 qui est relatif à la mise en place d'un cadre favorable et au renforcement de la gouvernance en matière de nutrition et qui prévoit la mise en place d'un dispositif de suivi et évaluation multisectoriel centralisé et intégré. A ce titre, la mise en place de cette plateforme est fondamentale pour assurer le suivi de la mise en œuvre du PNMN 2016-2020.

En effet, le PNMN prévoit le renforcement des capacités des parties prenantes à différents niveaux, à travers des formations, appui technique et mise à disposition de ressources humaines ;

- ❖ La mise en place d'un Système de suivi-évaluation fiable et performant *basé sur le CCR*;
- ❖ La mise en place d'un Système de suivi multisectoriel du financement de la nutrition ;
- ❖ La mise en place d'une base de données commune centralisée alimentée par les données sectorielles de routines et d'enquêtes.

Les modalités de gestion des risques liés à la non-disponibilité des données sont décrites dans ce document de projet.

Il est important de souligner que ce projet s'articulera pleinement avec les autres initiatives en cours dans le cadre de l'axe stratégique 7, du PNMN 2016-2020. Les initiatives majeures sont les suivantes :

- Finalisation du cadre logique du PNMN 2016-2020, jusqu'au niveau communautaire, description du système de suivi et évaluation, et élaboration du dictionnaire des indicateurs du PNMIN (Appui BM) ;
- Cartographie des intervenants et des interventions en nutrition du PNMN 2016-2020 (Appui REACH/BM/UNICEF);
- Appui au renforcement des capacités des ministères sectoriels et suivi des Objectifs de Développement Durables (UNICEF/BM/BAD) ;
- Renforcement du système d'information sanitaires et intégration des indicateurs clés de nutrition (OMS/UNICEF/partenaires de la Santé) ;
- Renforcement des politiques nationales agricoles pour qu'elles soient sensibles à la nutrition et contribuent donc plus efficacement à la mise en œuvre du PNMN 2016-2020 à travers l'initiative FIRST (Appui UE).

d) Disponibilité et accessibilité des données multisectorielles sur la nutrition

A la lumière de la Politique Nationale de Nutrition, les secteurs suivants jouent un rôle important dans la réponse au problème de malnutrition : santé, agriculture, éducation, formation, recherche, industrie, commerce, protection sociale, environnement, assainissement et eau potable. Ainsi, pour relever le défi que pose la disponibilité d'un système de suivi-évaluation fiable et performant en vue d'une mise en œuvre efficace et efficiente du Plan National Multisectoriel de la Nutrition, il faut garantir la disponibilité régulière de données nutritionnelles relevant des secteurs susmentionnés. Le diagnostic récent des systèmes d'information et de suivi-évaluation des structures relevant de ces secteurs a fait ressortir les informations suivantes :

- **Ministères sociaux:** à l'exception du Ministère Chargé des Affaires Sociales, l'ensemble de ces Ministères (Ministère de la santé et de l'hygiène publique, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, et Ministère de la femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité) possèdent des systèmes d'information, des procédures de traitement de données, des moyens informatiques ainsi qu'une structure dédiée aux systèmes d'information.
- **Ministères techniques:** L'état des systèmes d'information de ces ministères est disparate. Le Ministère chargé des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) possède un système d'information peu formalisé, avec une remontée des données irrégulière. Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) se caractérise par l'absence de système d'information pour les données de routine. L'essentiel des données statistiques du MINADER sont des données d'enquête provenant des structures sous tutelle de ce ministère que sont l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) et l'Office National du Développement de la Riziculture (ONDR). Enfin, le Ministère des Infrastructures Economiques chargé des questions liées à l'eau potable ne possède pas de système d'information consacré à l'eau potable.

Depuis la fin de 2013, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'une nouvelle loi organisant le système statistique national² et surtout d'une loi relative à l'accès à l'information d'intérêt public³. Cette dernière loi tout en reconnaissant le droit de toute personne physique ou morale à accéder à des informations d'intérêt public détenu par les organismes publics, fait obligation à ceux-ci de communiquer les informations d'intérêt public qu'ils détiennent. Au regard de la pratique actuelle des structures qui disposent des données sur la nutrition, force est toutefois de constater une faible mise en œuvre des dispositions légales en vigueur. Ainsi le PNMIN, tout en sensibilisant, avec l'appui du Comité Décisionnel du CNN, les parties prenantes au respect des clauses de ce texte, facilitera l'édiction des principes de partage et d'utilisation des données à travers des Mémoires d'Accord (MoU) qui seront signés avec les organisations fournissant les données. Les principes du MoU seront fournis par le Global Support Facility (GSF) et pourront ensuite être adaptés aux besoins et sur la base du cadre juridique du pays. Selon le besoin et en fonction des capacités des structures productrices, les échanges porteront soit sur des données brutes soit sur des données analysées et interprétées. Pour une mise en œuvre efficace des clauses du MoU, les points focaux du comité technique seront chargés de la transmission à temps des données identifiées dans le format de partage retenu. Le contenu du

² Loi numéro 2013-537 du 30 juillet 2013, portant organisation du Système Statistique National

³ Loi numéro 2013-867 du 23 décembre 2013, relative à l'accès à l'information d'intérêt public

MoU inclura, entre autres, les aspects suivants : (i) l'intérêt d'une plateforme Internet sur laquelle mettre les données, (ii) les modalités de mise en œuvre des règlements, (iii) les modalités de sensibilisation des Ministères/structures concernées pour la mise à disposition des données, (iv) les formats pour le partage des données et les métadonnées, (v) la définition de la fréquence de mise à disposition des données, (vi) les mesures à prendre en cas de problèmes sur la qualité des données et/ou leur non transmission à temps, (vii) la définition de la méthodologie de traitement des données à partir de la plateforme Internet.

e) Bénéficiaires de la plateforme PNMIN

Les groupes cibles et bénéficiaires de la plateforme PNMIN sont les suivants :

Parties prenantes :

- Secrétariat Technique ;
- Comité Technique du Conseil National de la Nutrition (Directions de la planification et des statistiques et des études et programmation des Ministères impliqués dans la mise en œuvre du Plan National Multisectoriel de Nutrition, le secteur privé, la société civile, le secteur académique de la recherche et de l'éducation et les partenaires techniques et financiers) ;
- Comités Régionaux ;
- Institut National de la Statistique (INS).

Bénéficiaires finaux:

- Gouvernement, société civile, citoyens, monde académique, parlement, partenaires techniques et financiers, secteur privé.

3. RESULTATS ET ACTIVITES

L'approche du NIPN se base sur le renforcement des capacités à gérer, analyser, interpréter et utiliser l'information pour la prise de décision en nutrition. Le but de la plateforme étant de rassembler, agréger et analyser le maximum de données actuelles et passées tant concernant les indicateurs de résultats autrement dit les indicateurs nutritionnels avec des données sur les différents facteurs influençant la nutrition. En termes de renforcement des capacités d'analyse, il vise notamment à établir des relations entre les indicateurs nutritionnels et les investissements en nutrition afin de mieux comprendre et orienter les choix stratégiques et priorités en matière de nutrition.

L'approche mise en œuvre visera à atteindre deux résultats principaux:

- Les parties prenantes de gestion de l'information en nutrition ont des capacités accrues pour opérationnaliser et maintenir fonctionnelle la plateforme PNMIN
- Les parties prenantes sont capables d'utiliser les résultats du PNMIN pour influencer et guider la mise en œuvre du PNMIN 2016-2020

Ce document présente une proposition pour établir une Plateforme Nationale Multisectorielle d'Information pour la Nutrition (PNMIN) en Côte d'Ivoire qui sera appuyée par l'Union Européenne sur une durée de 48 mois.

UNICEF est signataire de la Convention de partenariat avec l'union Européenne et a, à ce titre, un rôle et des responsabilités prédéfinis dans le cadre de ce projet. De plus, ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Coopération Gouvernement de Côte d'Ivoire/UNICEF. La description des responsables et bénéficiaires ci-dessous permet de mieux appréhender les rôles des structures et acteurs impliqués au niveau national dans le cadre de la mise en œuvre des activités.

Résultat 1: Les parties prenantes de gestion de l'information en nutrition ont des capacités accrues pour opérationnaliser et maintenir fonctionnelle la plateforme PNMIN

Activité 1.1 Appuyer la centralisation, la gestion, l'analyse et la diffusion de l'information relative à la nutrition au sein du CNN

Responsable(s) : STP, CNN

Bénéficiaire(s) : STP

Cette activité permettra de mettre en place le dispositif pour assurer la centralisation, l'analyse et la diffusion de l'information relative à la nutrition. De façon spécifique, cette activité consistera à créer et installer une équipe pour la gestion de la mise en œuvre du projet, ainsi que les modalités de coordination à travers la mise en place du sous-comité technique PNMIN du comité technique du Conseil National de la Nutrition.

- *L'Unité de Gestion du Projet (UGP)*

Le projet sera géré par une Unité de Gestion du Projet (UGP) sous la coordination du Secrétariat Technique Permanent du Conseil National de la Nutrition. Elle sera mise en place et logée au sein du STP-CNN.

Composition de l'UGP

- L'UGP sera composée du personnel suivant : Un Responsable de Projet, un Conseiller Principal en Information Stratégique, un Conseiller Principal en Politiques et Stratégies, un Statisticien et un Informaticien.
- Pour la mise en œuvre du projet, en vue de sa pérennisation, le STP mettra à disposition ce personnel à partir des ressources de l'Etat y compris la motivation de ce personnel. Cependant le Consultant en Communication, et le Spécialiste en Nutrition seront des contractuels recrutés dans le cadre du projet. Un Administrateur en Statistiques et Monitoring sera également recruté, pour apporter un appui technique.
- Cette équipe complètera l'équipe déjà en place au niveau du STP, notamment l'Administrateur Financier, l'Administrateur en Suivi-Evaluation, l'Assistant(e) Administratif (ve).
- Le recrutement de l'ensemble du personnel du STP, y compris le Spécialiste en Nutrition, consultant en communication et consultants, se fera conjointement par le STP-CNN et l'UNICEF à partir d'un profil défini et d'un processus compétitif sur la base des procédures en vigueur pour chaque type de recrutement. Le processus de recrutement devra être achevé à la fin du premier trimestre de mise en œuvre du projet.
- L'UGP inclura deux sous-unités à savoir (i) la sous-Unité des Politiques et Stratégies et de la Communication (UPSC) et (ii) la sous-Unité de l'Analyse des Données (UAD) ainsi qu'un Sous-Comité qui sont décrits ci-dessous.

Fonctionnement de l'UGP

- Le Coordonnateur du STP-CNN assurera la gestion de la mise en œuvre du programme, et la gestion des subventions reçues d'UNICEF Côte d'Ivoire à travers l'UGP. Il organisera, avec l'appui d'un Consultant International et d'un Consultant National les revues annuelles au niveau national et la revue à mi-parcours et la revue finale.
 - L'administrateur financier et l'agent comptable du STP faciliteront le paiement des frais relatifs à la participation aux formations et tout autre financement reçu à travers UNICEF qui est signataire de la Convention de partenariat avec l'union Européenne dans le cadre de ce projet. Ils faciliteront la participation aux réunions nationales et internationales et le paiement des frais de mission des participants sur la base des taux retenus.
 - Les règles et procédures administratives et financières de UNICEF y compris la HACT (l'approche harmonisée des transferts en espèces⁴) s'appliqueront pour tout versement de fonds au Secretariat technique permanent de la Nutrition (STP) sur la base des activités planifiées dans la proposition de projet. L'UNICEF sera responsable de la préparation des documents relatifs au de rapportage programmatique et financier à transmettre à la Délégation de l'Union Européenne (UE).
 - L'équipe projet de la Côte d'Ivoire devra également être en contact régulier avec la NIPN Global Support Facility (GSF) basée à Montpellier, France, qui a été mise en place par l'UE pour suivre la mise en œuvre de l'initiative NIPN au niveau international et pour fournir des informations sur les progrès dans la mise en œuvre de l'initiative, les principaux résultats atteints et le niveau des dépenses budgétaires.
- *La Sous-Unité des Politiques et Stratégies et de la Communication*

⁴ HACT : établit des principes et des processus communs pour la gestion des transferts de fonds entre les organismes des Nations Unies qui ont adopté l'approche dans les pays.

Le Conseiller Principal en Politiques et Stratégies apportera son appui aux processus associés à la mise en place et au fonctionnement du PNMIN. Il sera ponctuellement assisté d'un Conseiller en Communication. Il aura pour principale mission d'appuyer et de faciliter le travail du STP-CNN. Ceci intègre la revue de documents de politiques et de publications et un appui pour développer des questions d'analyse et mieux cerner la demande en information des secteurs en lien avec le PNMN, interpréter les informations et résultats des analyses, et les utiliser pour rédiger des notes techniques et contribuer à leur divulgation et utilisation par les différents Ministères. Le Conseiller en Politiques et Stratégies appuiera également le STP-CNN dans son dialogue avec les Ministères Sectoriels impliqués dans la mise en œuvre du PNMN 2016-2020, pour promouvoir le travail du PNMIN et échanger sur les implications politiques et stratégiques des analyses.

Il s'attachera, au besoin, les services d'un Consultant en Communication qui sera chargé de développer et d'appuyer la mise en œuvre de la stratégie de communication, appuyer la rédaction des résultats du projet, en fonction des différentes audiences et la promotion des résultats du PNMIN aux acteurs clés y compris la société civile et le grand public.

- *La Sous-Unité de l'Analyse des Données*

Le rôle du Conseiller Principal en Information Stratégique consistera à recueillir l'ensemble des données sectorielles issues des systèmes de routines ou d'enquêtes, à les compiler, les consolider et les analyser sur la base des thématiques identifiées par le Sous-Comité Technique PNMIN du CNN. Il sera assisté par un Statisticien. Le Conseiller Principal en Information Stratégique sous la coordination du STP travaillera en étroite collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS) et les Ministères Sectoriels impliqués dans la mise en œuvre du PNMN 2016-2020 dont il veillera, selon le besoin, à assurer le renforcement des capacités pour la compilation, le traitement et l'analyse des données en matière de nutrition. Les points focaux du Comité Technique du CNN seront sollicités pour appuyer l'analyse et l'interprétation des données relatives à leurs secteurs respectifs. Des partenariats seront également développés avec le réseau du milieu académique et de la recherche du CNN afin de créer un consortium d'expertise et d'optimiser l'utilisation des profils et ressources humaines existantes dans le pays.

Le Conseiller Principal en Information Stratégique sera appuyé par le Conseiller en Politiques et Stratégies et le Consultant en Communication pour produire des rapports d'analyse, des publications, des notes stratégiques et des recommandations et conclusions pour faciliter le suivi et la mise en œuvre du PNMN 2016-2020.

Un réseau local et un serveur seront installés et paramétrés pour : (i) gérer l'entrepôt de données ce qui permet facilement un partage et un contrôle du contenu, même hors des locaux du STP, tout en garantissant une bonne gestion des droits d'accès, (ii) utiliser pour l'ensemble des traitements qu'il s'agisse de la préparation des jeux de données, comme des analyses, (iii) stocker au final les résultats des analyses et les fichiers de données pour utilisation ultérieure.

- *Le Sous-Comité Technique PNMIN du CNN*

Le Comité consultatif du PNMIN sera constitué à partir d'un Sous-Comité du Comité Technique du Conseil National pour la Nutrition. Les membres du Sous-Comité Technique sont listés ci-dessous :

- Président : Coordonnateur du STP;
- Le Responsable de l'UGP;
- Conseiller principal en politique et stratégie du PNMIN;

- Conseiller principal en analyse de données du PNMIN;
- INS;
- DcPSEP du Ministère en charge de la Santé;
- DcPSEP du Ministère en charge de l'Agriculture;
- DcPSEP du Ministère en charge de l'Education;
- DcPSEP du Ministère en charge des Ressources Animales et Halieutiques;
- Point Focal FIRST;
- Représentants des PTF (UNICEF, BM, UE).

Dans le cadre de ce projet, ce comité sera chargé spécifiquement de :

- Conduire le processus technique d'élaboration des documents relatifs au projet ;
- Identifier et prioriser les questions qui doivent être soumises à l'analyse;
- Assurer la révision et l'interprétation des résultats des analyses.

Le Sous-Comité Technique se réunira trimestriellement. Une de ces réunions sera organisée sous la forme d'une retraite.

Le STP/UGP appuiera l'organisation des réunions du Sous-Comité Technique et la préparation des informations à transmettre au Comité Décisionnel. Il veillera également à l'élaboration et à l'archivage des comptes rendus de toutes les réunions et des rapports d'activités.

Activité 1.2 : Renforcer les capacités des parties prenantes (Ministères sectoriels et INS) pour la mise à disposition de données de qualité sur la nutrition

Responsables : STP

Bénéficiaires(s) : Ministères sectoriels, INS

A cet effet, les actions suivantes seront menées :

- (i) Développer des plans de renforcement des capacités par secteur ;
- (ii) Réaliser des formations sur les gaps identifiées ;
- (iii) Apporter une assistance matérielle aux producteurs d'informations.

A partir des résultats de l'analyse des systèmes en information réalisée par l'UE en avril 2017, des ateliers sectoriels de développement des plans de renforcement des capacités (5) seront organisés Sous la coordination du STP/UAD. Le contenu des ateliers et les guides de formations seront élaborés suivi des formations organisées par l'UAD.

Les besoins en renforcement des capacités seront identifiés annuellement. Le projet appuiera des formations à l'endroit des ressources humaines du gouvernement. Ces formations pourront être dispensées de deux façons :

1-soit par les conseillers en politiques et en analyse ;

2- soit par les experts qui peuvent diriger des cours de formation spécifiques. De tels experts pourraient être identifiés dans les institutions nationales ou à l'étranger, si l'expertise n'est pas disponible localement. Le GSF peut aider à identifier les experts internationaux pour diriger les sessions de formation.

L'approbation du candidat pour s'inscrire à un cours sera donnée par le Sous-Comité Technique en fonction des qualifications du candidat, de son développement professionnel et de la pertinence et du coût du cours.

Une assistance technique et matérielle sera apportée aux parties prenantes tout le long du projet. L'assistance technique consistera à l'organisation d'une évaluation à mi-parcours de la qualité

des données. En outre, des ateliers de revue de qualité des données seront organisés au cours des ateliers bilan (revue).

Une analyse des données existantes sera conduite pour identifier les lacunes en termes de variables non collectées y compris pour certains groupes spécifiques, tels que par exemple les filles, les adolescentes etc ou encore des lacunes par rapport à la désagrégation géographique des données (ex : quartiers), ou une désagrégation temporelle (ex : Fréquence, saison etc). Les lacunes dans les données seront enregistrées et signalées par l'UAD, afin de pouvoir faire des recommandations pour les futurs plans de collation et consolidation des données aux Ministères concernés. Ces lacunes seront répertoriées et les solutions trouvées pour y remédier feront également l'objet d'un suivi dans le cadre du sous-comité technique.

La Sous-Unité d'Analyse des Données examinera tous les ensembles de données avant d'être analysés. L'UAD appliquera des indicateurs de qualité des données, y compris les contrôles de fréquence et les indicateurs statistiques. Le GSF fournira des boîtes à outils pour certains des principaux types de données, telles que les données anthropométriques, en fonction des meilleures pratiques actuelles. Des rapports sur la qualité des ensembles de données seront fournis aux sources de données pour mettre en évidence tout problème et proposer des méthodes pour améliorer la qualité des données.

Pour ce qui est de l'assistance matérielle, des outils informatiques et des logiciels de traitement de données seront fournis aux parties prenantes.

Activité 1.3 Mettre en place une application de gestion des données du PNMIN

Responsable : STP/UGP

Bénéficiaires : STP, DcPSEP des Ministères Techniques

Sur la base de la liste des indicateurs retenus et de leurs métadonnées, le PNMIN développera une application informatique qui s'appuiera sur une base de données bâtie sur toutes les données d'intérêt pour le PNMIN. Cette application comportera des modules pour chaque ministère permettant la consolidation des données des structures productrices des données et assurant la remontée de ces données vers les points focaux de chaque ministère. Les niveaux de validation des données seront étudiés avec chaque ministère, ce qui situera les responsabilités de tous les acteurs. Cette application sera accessible via internet et disponible sur toutes les plateformes (téléphones, tablettes, ordinateur) pour faciliter la consolidation des données par les producteurs les plus reculés. Des outils seront intégrés à l'application pour permettre de produire les rapports périodiques, avec possibilité de formuler des requêtes spécifiques. L'application sera installée sur un serveur hébergé dans un data center sécurisé qui assurera la haute disponibilité de l'application et des données. Les frais d'hébergement de l'application devront être supportés par le STP. Dans les deux cas, le déploiement de l'application nécessitera une formation des utilisateurs et un équipement en tablettes avec des connexions internet.

Avec l'appui technique PARIS21, l'agence internationale qui soutient le développement de la capacité statistique nationale, le PNMIN développera un protocole d'ajout de métadonnées aux fichiers. L'application de ce protocole bénéficiera de l'utilisation d'un logiciel spécialisé. L'utilisation de ce logiciel permettra ainsi de créer une base de données consultable. Et à cet ensemble de données sera ajoutée des métadonnées définissant ses caractéristiques telles que les types de données, l'emplacement, la date et les organisations impliquées. Le catalogage des données fournira une base de données qui peut être recherchées pour les variables par

pertinence, emplacement, temps, secteur ou tout autre attribut par lequel ils sont catalogués. Cela permettra la création de nouveaux ensembles de données récapitulatives pour analyse.

Le Conseiller en Information Stratégique évaluera la capacité du personnel de l'UAD et dirigera la formation interne et le renforcement des capacités de tout le personnel pour gérer les ensembles de données, analyser les données et utiliser les logiciels et les trousseaux d'outils recommandés fournis par le GSF et d'autres. Les recommandations des initiatives PARIS21 seront appliquées, chaque fois que cela est pertinent. Le GSF développera et fournira des trousseaux d'outils spécifiques, par exemple pour évaluer la qualité des données. Des consultants nationaux ou internationaux pourraient être nécessaires pour former le personnel à l'utilisation de logiciels spécifiques.

Activité 1.4 Identifier et prioriser les questions d'analyse et développer des plans de travail annuels

Responsable(s) : STP/UGP

Bénéficiaire(s) : Sous-Comité Technique, Parties prenantes

En fonction des priorités fixées par le Sous-Comité Technique, un plan de travail annuel sera proposé au STP par l'UGP. Ce plan de travail sera basé sur les cycles de programmation nationaux, les besoins en matière de développement de politiques et les demandes des Ministères participant au PNMIN qui proposeront, pendant les réunions régulières du Sous-Comité Technique, les sujets d'analyse à considérer.

Les questions d'analyse seront formulées par le Sous-Comité Technique, et facilitées par les Conseillers en Politiques et Stratégies et en Information Stratégique. Cela permettra d'identifier quels seront les Ministères qui contribueront au travail au cours de l'année. Le nombre de résultats à produire au cours de l'année sera spécifié dans les Plans de travail annuels afin d'assurer la redevabilité des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du PNMIN.

Un cadre d'analyse sera utilisé pour identifier les voies de causalité ou pour développer une théorie du changement qui peut aider à identifier l'information et les données nécessaires pour comprendre comment un résultat, comme la prévention de la malnutrition chronique, peut être mieux réalisé par une politique, un programme ou une intervention. Le GSF appuiera techniquement le conseiller en politique et en information stratégique, dans ce processus en partageant des bonnes pratiques sur les théories du changement et liens de causalités sur les facteurs influençant la malnutrition.

Les membres du Sous-Comité Technique peuvent avoir besoin de formation sur ce point. Une retraite annuelle de formation, sur les méthodes à utiliser pour élaborer des modèles conceptuels relatifs aux relations entre les interventions et les programmes de nutrition et leur impact sur l'état nutritionnel peut être organisée avec le conseiller principal en politique, le conseiller en information stratégique et les conseillers internationaux et GSF.

Etant donné que la mise en place d'une telle plateforme est innovante en Côte d'Ivoire, il est important, avant d'engager toute action d'analyse et de diffusion de l'information, de mieux comprendre les attentes des différentes parties prenantes, secteur public, société civile et monde académique, partenaires au développement, afin de mieux répondre à leurs attentes. Ces dernières feront l'objet de remontée au niveau du Sous-Comité Technique qui en analysera la pertinence et la faisabilité. Un feedback sera fait aux différents demandeurs expliquant les raisons des choix retenus.

A ce titre, une évaluation des besoins en informations des parties prenantes sera menée à partir d'un questionnaire produit par les conseillers en politiques et en information stratégique dans la 1^{ère} année de mise en œuvre du projet et soumis par voie électronique aux concernés. Une analyse des réponses permettra de mieux appréhender la stratégie de communication, d'analyse et de diffusion de l'information sur le PNMIN en Côte d'Ivoire.

Activité 1.5 Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives des données nutritionnelles

Responsable(s) : STP/UGP,

Bénéficiaire(s) : STP, DcPSEP des Ministères Techniques, INS

Les analyses effectuées à la demande du Sous-Comité Technique seront le moteur de l'initiative PNMIN. Cela nécessitera la mise à contribution de l'ensemble du personnel STP y compris de l'UGP, des DcPSEP des Ministères Techniques et de l'INS. L'engagement du personnel gouvernemental de tous les secteurs sera crucial pour interpréter l'analyse dans le contexte national de la mise en œuvre du PNMIN 2016-2020.

La réalisation d'analyses quantitatives et qualitatives nécessitera l'identification de la littérature existante à la fois en Côte d'Ivoire et au niveau international. Le Conseiller en Information Stratégique effectuera avec les membres de son équipe une analyse statistique des données nettoyées en collaboration avec le personnel technique des secteurs et de l'INS. L'interprétation des résultats sera guidée par l'examen de la littérature déjà effectué.

Des ateliers de validation des analyses produites seront organisés avec les parties prenantes.

Activité 1.6 Ecrire des rapports d'analyse, avec des interprétations, des conclusions et recommandations

Responsable(s) : STP/UAD, DcPSEP des Ministères Techniques

Bénéficiaire(s) : STP, DcPSEP des Ministères Techniques

Les principaux produits du PNMIN proviendront de l'unité de politiques et stratégies, et de l'unité d'analyse de données et seront des documents écrits spécialement conçus pour leur public visé, tels que les documents analytiques, les rapports, les revues et les notes stratégiques et politiques. Le conseiller en communication soutiendra ce processus. Un nombre ciblé de documents à produire chaque année sera spécifié par le Sous-Comité Technique lors de la réunion annuelle de planification.

A cet effet, des ateliers d'interprétation seront organisés avec pour objectif de donner du sens aux résultats bruts. Ainsi, ils permettront de rédiger les commentaires et de produire les messages essentiels qui émanent des données. Ce sont ces messages qui seront être utilisés par la suite pour la diffusion des résultats. Ces ateliers associeront, en fonction des thèmes et pour plus d'efficacité, un nombre restreint secteurs et/ou de personnes ressources nationales ou internationales.

Chaque production écrite passera par un processus de révision interne au sein du PNMIN avant d'être soumise à l'examen par le personnel technique du GSF et, le cas échéant, par des conseillers externes du Groupe consultatif d'experts, qui a été établi par le GSF.

Activité 1.7 Gérer un petit programme de subventions pour la recherche

Responsable(s) : UAD/STP

Bénéficiaire(s) : Universités Nationales, Instituts de Recherche, ONG

Un petit programme de subventions sera mis en place pour encourager et appuyer la participation des universités nationales, des instituts de recherche et des ONG au PNMIN en

analysant les informations et les données concernant les politiques et les programmes d'amélioration de la nutrition humaine.

Les activités pourront être les suivantes: petits projets de recherche, analyse de données ou études, évaluation. Le travail pourrait impliquer l'analyse des ensembles de données existants, l'évaluation d'un projet spécifique ou encore réaliser une analyse théorique en utilisant un modèle statistique.

Le Sous-Comité Technique, avec l'aide des conseillers, des sujets pertinents. L'Unité de Gestion du Projet développera des termes de référence spécifiques pour petit programme de subventions et lancera un appel à propositions en 2018 et 2019. Les institutions seront invitées à soumettre une offre spécifiant l'analyse ou le travail à accomplir sur le thème, les méthodes à utiliser, les résultats à produire, le personnel impliqué, leur expertise et le budget demandé. Les propositions seront examinées et évaluées par des évaluateurs indépendants qui seront rémunérés pour ce service et une liste restreinte des meilleures propositions sera préparée. Le Sous-Comité Technique examinera la liste restreinte et choisira au maximum trois propositions à prendre en charge, selon les montants demandés. Le montant maximal possible pour une seule subvention est de 60 000 €. Le petit programme de subvention sera géré par l'UAD. A la fin de la période de mise en œuvre des projets, ceux-ci feront l'objet d'une évaluation.

Résultat 2: Les parties prenantes sont capables d'utiliser les résultats du PNMIN pour influencer et guider la mise en œuvre du PNMN 2016-2020

Activité 2.1 Créer et appuyer la mise en place d'une interface Web pour présenter un résumé statistique du PNMIN et diffuser l'information en matière de nutrition

Responsable(s) : STP/UGP

Bénéficiaire(s) : STP, DcPSEP des Ministères Techniques, Universités Nationales, Instituts de Recherche, ONG

Le PNMIN aura besoin d'une page Web sur le site du Conseil National de la Nutrition où les rapports, les documents et toute information utile peuvent être présentées et publiées publiquement. Afin d'éviter les doubles emplois, un examen des tableaux de bord de données existants et des initiatives existantes pour présenter les données sera entrepris. Le développement de cet interface Web se fera dans le cadre d'un contrat avec Community Systems Foundation (CSF) en vue de l'utilisation de l'application Data For All Monitoring.

Activité 2.2 Définir et mettre en œuvre un Plan de communication pour la visibilité du PNMIN

Responsable(s) : STP/UPSC

Bénéficiaire(s) : DcPSEP des Ministères Techniques, Universités Nationales, Instituts de Recherche, ONG

Le projet devra communiquer ses activités et les résultats de son travail analytique. Une identité pour le projet sera définie. Un plan global sera élaboré avec l'appui du Conseiller en Communication, qui sera recruté à temps partiel. Une fois finalisé et validé par le Sous-Comité Technique du CNN, ledit plan sera mis en œuvre, à travers des plans de travail annuels, sous la coordination du Conseiller en Politiques et Stratégies.

Activité 2.3 Présenter les résultats des analyses dans des formats appropriés à chaque audience et disséminer les informations

Responsable(s) : UGP, UPSC, UAD

Bénéficiaire(s) : STP, DcPSEP des Ministères Techniques, Universités Nationales, Instituts de Recherche, ONG

Ce processus consiste à s'assurer que les résultats de l'unité d'analyse répondent aux besoins du public visé, en particulier les décideurs et les planificateurs de programmes, et sont clairs, compréhensibles et compatibles avec les attentes des différentes audiences. L'unité politique et stratégique mènera ce travail. Le GSF fournira des conseils sur les meilleures pratiques.

Les documents tels que les notes de politique et stratégie seront édités et formatés de manière à être compatibles avec les cibles visées, disponibles en ligne, imprimés et diffusés. D'autres moyens de présentation de l'information peuvent être utilisés: conférences, articles dans les journaux, vidéos, émissions de radio, médias sociaux etc.

Pour que la diffusion de l'information soit efficace, les conseillers et le responsable du projet devront identifier les opportunités de communiquer sur le PNMIN ceci en fonction des cycles de programmation et des événements nationaux majeurs tout au long du projet. En outre, le conseiller principal en politiques et stratégies devrait présenter les résultats directement auprès des décideurs, par l'intermédiaire du Sous-Comité Technique et d'autres canaux.

De plus, une conférence annuelle sera organisée par STP en appui du le responsable du projet PNMIN pour présenter le travail du PNMIN et discuter des principales conclusions avec les parties prenantes nationales au-delà du Sous-Comité Technique. Le niveau décentralisé et les comités régionaux de nutrition peuvent par exemple être impliqués. Dans la mesure du possible, cette conférence annuelle sera organisée en synergie avec d'autres événements nationaux.

Activité 2.4 Développer une expertise nationale pour la formulation de politiques et programmes de nutrition basés sur les évidences

Responsable(s) : STP/UGP,

Bénéficiaire(s) : Comité technique

Une réunion annuelle sera organisée par le GSF avec des représentants de tous les pays impliqués dans l'initiative. Cette réunion permettra d'échanger sur les progrès, de partager les expériences et d'apprendre d'autres pays sur les façons d'utiliser mieux l'information pour la prise de décision. A ces rencontres, participeront au maximum deux délégués de la Côte d'Ivoire dont un relevant du niveau politique et un du niveau technique.

Des ressources seront également disponibles pour renforcer la capacité des membres du Sous-Comité Technique à concevoir de meilleures politiques de nutrition. Cela pourrait être fait en participant à des conférences externes pour présenter les résultats nationaux ou partager les expériences ou apprendre d'autres initiatives, mais aussi en assistant à des ateliers, des séminaires ou des webinaires, et enfin à travers des séances de formation spécialisées sur des sujets pertinents pour le projet. Ces formations spécialisées pourraient inclure l'inscription pour des éléments modulaires d'un diplôme.

Le GSF maintiendra sur le site Web du projet une liste des événements de formation à l'étranger, des cours et des opportunités de renforcement des capacités. L'équipe GSF maintiendra également sur le site Web du projet un centre de ressources en ligne sur les sujets et les ressources du projet. Le GSF organisera également des webinaires, basés sur des demandes de pays, fournis par des experts internationaux. Les décisions concernant l'allocation des fonds pour la formation et le renforcement des capacités dans le domaine de la conception des politiques seront décidées par le Sous-Comité Technique.

Activité 2.5 Appuyer la mise en place d'un Comité National de validation des sujets de la recherche et des résultats en nutrition

Le projet va apporter un appui technique à l'élaboration des textes de création du Comité et soutenir le renforcement des capacités de ses membres. (Consultant pour l'élaboration du texte, formation des membres, capacités matérielles).

3. METHODOLOGIE

a) Description de la plateforme

La fonction de la plateforme nationale multisectorielle d'information sur la nutrition (PNMIN) est d'appuyer la mise en œuvre du PNMN2016-2020 en réunissant et en analysant des informations et des données de tous les secteurs pouvant influencer la nutrition comme la santé, l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'éducation, l'eau, l'assainissement et la protection sociale.

Pour ce faire, l'approche proposée permettra de mettre en place une plateforme pour:

- poser des questions auxquelles le Conseil National de la Nutrition doit répondre pour élaborer ou affiner la mise en œuvre du PNMN 2016-2020 et le cas échéant les Plans sectoriels correspondant
- rassembler les informations nécessaires pour répondre à ces questions, y compris la littérature publiée, les informations contextuelles et les données sur les programmes et les investissements – au sens large de programme et politique - de tous les secteurs;
- analyser les données existantes et interpréter les résultats à la lumière des connaissances actuelles pour essayer de répondre aux questions;
- diffuser des résultats et des preuves aux décideurs et aux planificateurs de programmes.

Du point de vue opérationnel, la plateforme nationale d'information sur la nutrition aura:

- une composante politique, appuyée par les points focaux des Ministères, soutenus par des partenaires de développement et des organisations de la société civile, animés par un conseiller principal en matière de politiques, pour définir les priorités du travail de la plate-forme en fonction des besoins du gouvernement;
- une composante technique, appuyée par une unité d'information stratégique animée par un conseiller principal en information stratégique et travaillant en étroite collaboration avec l'INS, pour recueillir des informations et des données existantes et effectuer des analyses et des interprétations, avec des contributions du personnel de Ministères et organismes de recherche, au besoin.

Les principes directeurs de la plateforme sont:

- Approche nationale: la conception de la plate-forme et l'analyse des données sont intégrées dans les structures nationales
- Sensible au contexte: l'analyse répond aux besoins et aux priorités nationales
- S'appuyer sur ce qui existe: utilise le mieux les systèmes d'information actuels et les mécanismes de coordination existants
- Renforcement des capacités: appuie les compétences, les moyens et les méthodes d'analyse pour atteindre les objectifs
- Valeur ajoutée: complète ou est synergique avec d'autres initiatives, évitant les doubles emplois
- Amélioration des efforts multisectoriels: soutient le PNMN 2016-2020

La plateforme fonctionnera à travers un processus cyclique: les questions d'analyse seront posées par le comité consultatif, en fonction des priorités et des besoins du gouvernement; Ces questions détermineront les informations et les données nécessaires à l'analyse. Ensuite, les résultats de ces analyses informeront les décideurs et les planificateurs de programmes et pourront contribuer à la formulation de nouvelles questions pour analyse. Le comité consultatif

constituera le lien principal entre l'unité d'analyse et les responsables des politiques et les intervenants en nutrition.

b) Liens entre la plateforme et le dispositif national pour la nutrition

La plateforme fera partie intégrante du dispositif de mise en œuvre du PNMN 2016-2020, en particulier son Axe stratégique 7 qui est relatif à la mise en place d'un cadre favorable de gouvernance pour la nutrition et qui prévoit la mise en place d'un dispositif de suivi et évaluation multisectoriel.

La plateforme envisage d'agrèger et d'analyser les indicateurs nutritionnels et les indicateurs des différents facteurs connus pour influencer la nutrition, d'après le cadre conceptuel de l'UNICEF et le cadre conceptuel développé par la série Lancet 2013. Cela permettra de générer de nouvelles informations permettant d'appuyer la prise de décisions en matière de politiques et programmes liés à la nutrition, en tenant compte des approches spécifiques à la nutrition tout comme de celles qui sont sensibles à la nutrition. Par conséquent, la plateforme sera par définition multisectorielle et multi-acteurs: dans son fonctionnement, la plateforme nécessitera l'engagement et la participation, à divers niveaux d'action, de multiples parties prenantes gouvernementales et non-gouvernementales.

La plateforme se basera sur la valorisation des données existantes provenant tant des systèmes de suivi des programmes sectoriels que des enquêtes annuelles et pluriannuelles. Ainsi, l'analyse et la génération d'information reposera sur l'existence, l'accessibilité et la disponibilité des données provenant :

- Des enquêtes régulières nationales annuelles ou pluriannuelles (EDS, MICS), des enquêtes de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, des enquêtes nationales sur la vulnérabilité des ménages, enquêtes SMART etc ;
- Des statistiques dites de routines issues des dispositifs sectoriels, notamment en ce qui concerne la santé (DHIS2), de l'eau et de l'assainissement, de l'agriculture et autres secteurs impliqués dans la mise en œuvre du PNMN 2016-2020;
- Des systèmes de suivi/évaluation des programmes, relatifs aux ressources et investissements. Ces données seront utilisées pour comprendre les tendances et les différences régionales, effectuer des analyses d'association, de causalité, de plausibilité, et ce au niveau de l'unité administrative la plus désagrégée possible, selon la réalité des données disponibles ;
- Du suivi des investissements et des dépenses en matière de nutrition.

c) Initiative NIPN et appui technique de l'Union Européenne

La mise en œuvre du NIPN dans en Côte d'Ivoire fait partie d'une initiative plus large de l'Union européenne, également soutenue par le Département du Département international du Royaume-Uni et la Fondation Bill et Melinda Gates, dans neuf autres pays - Bangladesh, Burkina Faso, Ethiopie, Guatemala, Kenya, Le Laos, Niger, Ouganda et Zambie, D'autres pays pourraient également se joindre. Au niveau international, une Facilité mondiale de soutien (GSF) créée par l'UE aidera les pays et leurs partenaires d'exécution à concevoir et exploiter chaque plateforme nationale et développeront des outils communs. Le GSF soutiendra également les pays pour partager leurs expériences grâce à des réunions et une plate-forme Web et assurera la coordination avec d'autres initiatives au niveau mondial.

Le GSF est géré par Agrinatura, une alliance d'institutions européennes, et est hébergé par Agropolis International à Montpellier, en France. Afin d'élargir la portée de l'expertise

disponible pour soutenir les pays, un groupe consultatif d'experts a été mis en place par le GSF, composé de spécialistes et de représentants d'organisations clés dans le domaine de la nutrition. Au niveau mondial, le GSF garantira:

- Cohérence dans les principes par lesquels les plateformes fonctionnent;
- Cohérence et application des meilleures pratiques en matière de qualité, de gestion et d'analyse des données;
- Cohérence et harmonisation des mesures, des variables et des indicateurs;
- Méthode standardisée pour mettre en place les plateformes avec la documentation sur les principaux enseignements tirés des leçons de l'expérience de chaque pays

A noter que l'Union européenne appuie également l'initiative FIRST en Côte d'Ivoire. Cette initiative vise à renforcer les politiques nationales agricoles pour qu'elles soient sensibles à la nutrition et contribue donc plus efficacement à la mise en œuvre du PNMN 2016-2020. A ce titre, et comme recommande dans le cadre de la mise en œuvre de ces deux initiatives, le Point Focal national FIRST fera partie du Comité Consultatif, pour assurer des synergies dans l'action.

d) Procédures de suivi et évaluation de la plateforme

Le suivi des activités du projet sera réalisé par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) sous la supervision du STP-CNN.

Le système de suivi sera basé sur l'établissement d'un tableau de bord annuel par l'UGP sous la supervision du STP-CNN et avec le soutien de l'assistance technique de l'UNICEF. Ce tableau de bord établira la progression des indicateurs de réalisation des activités, les problèmes techniques rencontrés et les solutions apportées pour leur résolution. Ainsi le Sous-Comité Technique se réunira trimestriellement pour suivre la mise en œuvre du projet et l'affectation des ressources financières sur la base de ce tableau de bord. Le responsable du projet jouera un rôle particulier en veillant à ce que les réunions soient convoquées et organisées régulièrement et en élaborant les rapports annuels techniques et financiers du projet, en étroite collaboration avec l'Administrateur Financier. Ce dernier se familiarisera avec les contrats de l'UE et les règles de gestion des fonds. Un rapport annuel de vérification des dépenses sera produit par un vérificateur externe afin de vérifier que les procédures correctes ont été appliquées à l'utilisation des fonds.

En outre, une revue annuelle du projet sera entreprise ainsi qu'une revue à mi-parcours et finale. Les revues à mi-parcours et finales seront effectuées par un consultant international spécialisé dans l'analyse des politiques ou l'analyse statistique des données nutritionnelles et un consultant national, familier avec l'élaboration de politiques pour la nutrition en Côte d'Ivoire. Le consultant international sera idéalement quelqu'un qui connaît l'initiative NIPN. Un membre du personnel du GSF sera invité aux revues annuelles, à mi-parcours et finales.

e) Le rôle et la participation des différentes parties prenantes

La mise en place de la plateforme Nationale Multisectorielle d'Information pour la Nutrition contribuera à la mise en œuvre de la composante Gouvernance de l'axe 7 du Plan National Multisectoriel de Nutrition (PNMN 2016-2020) en Côte d'Ivoire exécutée sous la coordination du Conseil National de la Nutrition et de son Secrétariat Technique Permanent (STP).

Ainsi, le pilotage stratégique de la plateforme sera assuré par le Conseil National de la Nutrition (CNN) à travers le Secrétariat Technique Permanent de la Nutrition (STP). Il reviendra au STP de jouer un rôle de leader et de coordination entre l'exécution de la plateforme et les différents

acteurs – parties prenantes du projet – des différents secteurs concernés, et ce en lien avec la mise œuvre du Plan Stratégique Multisectoriel de Nutrition (PNMN) 2016-2020. De façon spécifique, le STP-CNN sera chargé de :

- servir d'interface entre l'Unité de gestion et les parties prenantes au projet ;
- Faciliter la participation active des Ministères techniques au processus de la plateforme et l'identification de la demande en termes d'analyses et information
- faciliter la collation et consolidation des données auprès de toutes les parties prenantes
- faciliter l'analyse des données avec les ministères techniques ;
- assurer la diffusion des données générées par la plateforme et favoriser leur utilisation dans les processus de prise de décisions ;
- organiser les réunions du Comité Technique et assurer le secrétariat de ces réunions ;
- superviser la mise en œuvre du projet NPIN.

L'UNICEF est le signataire de la Convention de partenariat avec l'Union Européenne dans le cadre de ce projet. A ce titre, ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de Coopération de l'UNICEF avec le Gouvernement de Côte d'Ivoire. De ce fait, les règles et procédures administratives et financières d'UNICEF s'appliqueront pour la gestion de ce financement, y compris la gestion des ressources humaines.

L'UNICEF en collaboration avec le STP rendra compte périodiquement à l'Union Européenne de la mise en œuvre programmatique et financière du projet conformément aux clauses de la convention.

L'INS participera à la production des données socio démographiques issues d'enquêtes pour alimenter la plateforme. Il participera par ailleurs à l'exploitation et l'analyse des données sous la supervision du STP/UAD. L'INS appuiera également la mise en place de normes de production de données nutritionnelles.

A cet effet, une convention de partenariat sera signée entre le STP et l'INS pour toutes les interventions susmentionnées.

En ce qui concerne les secteurs, ils seront impliqués à plusieurs niveaux. Les Directeurs en charge de la Planification, des Statistiques, des Etudes et de la Programmation (DcPSEP) des Ministères siégeant au Sous-Comité Technique du CNN, seront impliqués dans la production, le traitement et la diffusion de l'information statistique. Ils assureront également le lien avec les représentants de leurs Ministères qui siègent aux Comités Technique et Décisionnel.

Le responsable de Projet sous la coordination du STP assurera, pour sa part, les tâches suivantes :

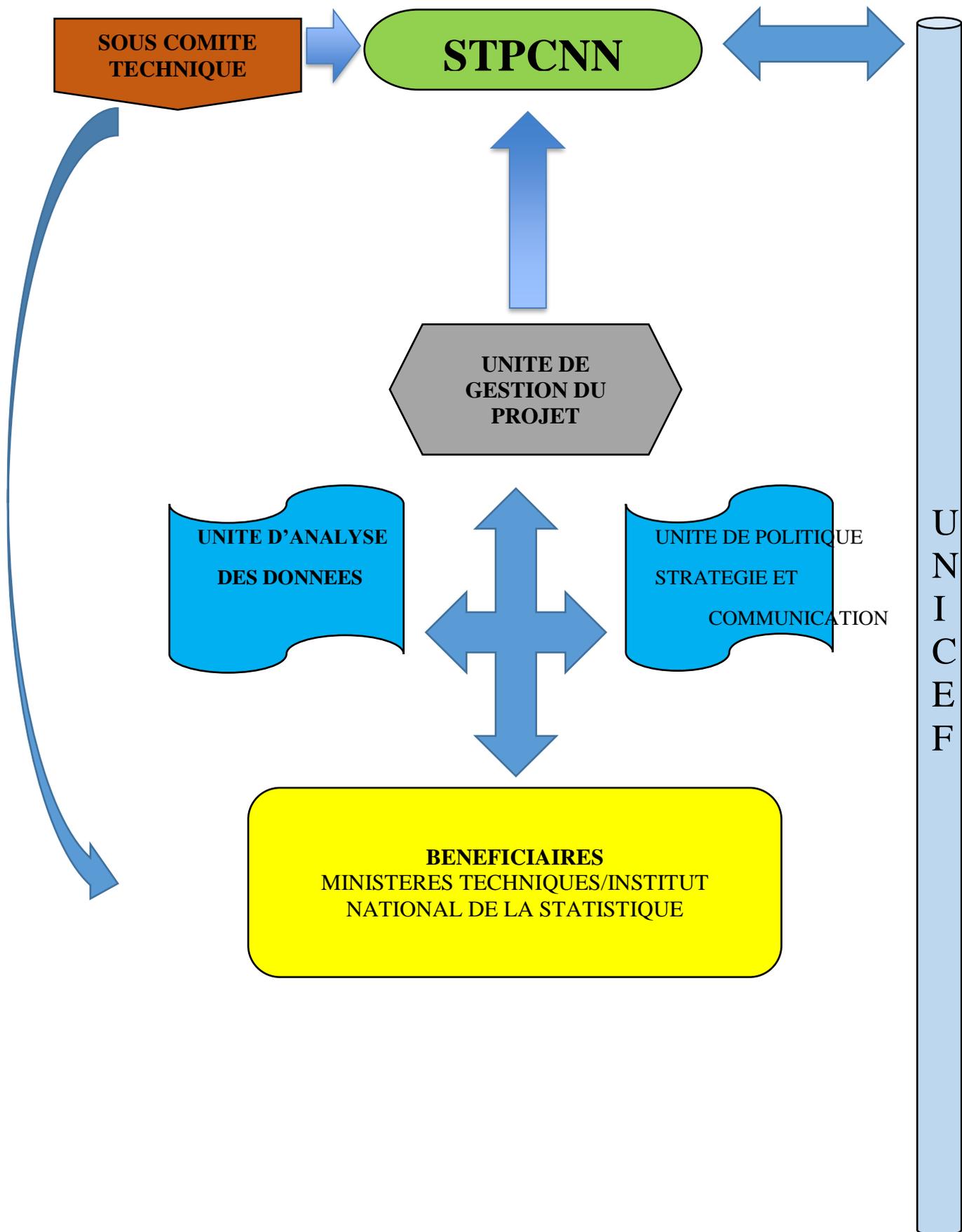
- i. Assurer, dans les délais impartis et selon les critères techniques de qualité, la réalisation de toutes les activités du projet, en veillant à l'harmonisation des stratégies et les synergies entre les différentes parties prenantes ;
- ii. Fournir les orientations nécessaires aux membres au STP qui fournira aux partenaires nationaux, à l'accomplissement de leurs tâches en harmonie avec les Politiques et Procédures de l'UNICEF ;
- iii. Préparer et assurer le suivi de la mise en œuvre des plans de travail annuels du projet ;
- iv. Assurer la préparation et la transmission à temps à l'UNICEF des requêtes trimestrielles en vue du financement des activités ;
- v. Veiller à une collaboration efficace entre les différentes parties prenantes au projet ;

- vi. Assurer la documentation et/ou la diffusion appropriées à l'ensemble des parties prenantes, des expériences acquises dans le cadre du projet ou d'autres projets similaires ;
- vii. Elaborer à temps de l'ensemble des documents techniques et/ou financiers (rapports d'activité et d'avancement, minutes, autres documents techniques, etc...) à soumettre au STP qui le soumettra à l'UNICEF et assurer, pour ceux qui relèvent de l'UGP, leur diffusion une fois que ces documents auront été validés.
- viii. Veiller à l'archivage et la conservation de la documentation technique et financière du projet.

f) La structure organisationnelle

La structure organisationnelle de PNMIN en Côte d'Ivoire est décrite dans la figure 1 ci-dessous :

Figure 1. Organisation du PNMIN en Côte d'Ivoire présentant les structures impliquées



g) Moyens mis en œuvre

Les moyens mis en œuvre sont en grande partie constitués de ressources humaines issues de processus de recrutement et d'approvisionnements qui seront assurés conformément aux procédures de l'UNICEF. Des bureaux équipés de meubles, d'air conditionné et d'équipements ITC seront requis pour l'UGP, l'unité de politique et l'unité d'analyse. Les équipements suivants seront requis pour le personnel technique et administratif de l'unité de gestion : ordinateurs portables avec une station d'accueil, une suite bureautique et un logiciel antivirus. Le personnel conduisant des analyses de données sera équipé de logiciels de traitement et d'analyse de données quantitatives et qualitatives et de données géo-référencées.

Les moyens humains qui seront mis en œuvre dans le cadre du projet, sont les suivants :

Au niveau du STP-CNN

L'UGP sera composée du personnel suivant : Un Responsable de Projet, un Conseiller Principal en Information Stratégique, un Conseiller Principal en Politiques et Stratégies, un Statisticien et un Informaticien. Pour la mise en œuvre du projet, en vue de sa pérennisation, le STP mettra à disposition ce personnel à partir des ressources de l'Etat y compris la motivation de ce personnel. Cependant le Consultant en Communication, et le Spécialiste en Nutrition seront des contractuels recrutés dans le cadre du projet. Un Administrateur en Statistiques et Monitoring sera également recruté, pour apporter un appui technique. Cette équipe complètera l'équipe déjà en place au niveau du STP, notamment l'Administrateur Financier, l'Administrateur en Suivi-Evaluation, l'Assistant(e) Administratif (ve).

Responsable de Projet (STP)

Recrutés par le STP, sous la supervision du Coordonnateur du STP, il a une responsabilité managériale vis-à-vis de l'équipe de l'UPG. Il est chargé de la coordination des activités de l'équipe et des tâches de suivi et de rapportage par rapport aux livrables attendus chaque sous-unité. Assurer la réalisation de toutes les activités du projet, préparer et assurer le suivi de la mise en œuvre des plans de travail annuels du projet, veiller à une collaboration efficace entre les différentes parties prenantes au projet, assurer la préparation et la transmission à temps à l'UNICEF des requêtes trimestrielles en vue du financement des activités, assurer la transmission et/ou la diffusion de la documentation appropriée à l'ensemble des parties prenantes, veiller à l'archivage et la conservation de la documentation du projet.

Conseiller Principal en Information Stratégique et Statisticien et un informaticien (STP)

Recrutés par le STP, le Conseiller en Information Stratégique et le Statisticien aura la charge d'effectuer les analyses nécessaires pour répondre aux besoins exprimés par le Sous-Comité Technique. Ils assureront également l'encadrement des personnes en charge des opérations de manipulation et de traitement des données. En outre, ils assureront la disponibilité des différents guides méthodologiques et la coordination des appuis au niveau de l'INS et des secteurs.

Plus particulièrement, le Conseiller en Information Stratégique aura la responsabilité d'effectuer les interprétations des résultats. Il devra également encadrer le travail des Statisticiens, préparer et animer les ateliers d'interprétation des résultats et de soutenir l'élaboration des divers modules de formation. L'informaticien appuiera les tâches relatives aux technologies de l'information et de la communication.

Conseiller Principal en Politiques et Stratégies (STP)

Recruté par le STP, le Conseiller en Politiques et Stratégies, recruté à plein temps, aura pour principale mission de contribuer à la revue de documents de politiques et de publications et un

appui pour développer des questions d'analyse et mieux cerner la demande en information des secteurs en lien avec le PNMN, interpréter les informations et résultats des analyses, et les utiliser pour rédiger des notes techniques et contribuer à leur divulgation et utilisation par les différents Ministères. Il appuiera également le STP-CNN dans son dialogue avec les Ministères Sectoriels impliqués dans la mise en œuvre du PNMN 2016-2020, pour promouvoir le travail du PNMIN et échanger sur les implications politiques et stratégiques des analyses.

Administrateur Financier (STP)

L'Administrateur Financier fait partie des ressources en place au niveau du STP. Il assistera le Responsable du Projet pour les tâches d'engagement et de liquidation des dépenses. Il sera mis à disposition par le STP.

Administrateur en Suivi-Evaluation (STP)

L'administrateur en Suivi-Evaluation assiste le Responsable du Projet dans les tâches suivantes : (i) élaboration des plans annuels de travail des projets (ii) production des rapports de progrès, (iii) élaboration et mise en œuvre du plan de suivi/évaluation du projet. Il sera mis à disposition par le STP.

Assistant(e) Administratif(ve) (STP)

L'Assistant(e) Administratif(ve) assiste le responsable du Projet pour les tâches administratives notamment (i) la préparation, l'organisation et l'élaboration des compte rendu des réunions, (ii) l'archivage des documents relatifs au projet. Il sera mis à disposition par le STP.

Spécialiste en Nutrition (STP, financé sur le projet)

Le spécialiste en nutrition, appuiera le STP dans les activités relatives au projet. Participer au développement des plans de travail annuels du projet, fournir un appui technique à la coordination des activités de la PNMIN avec le PNMN et aux Ministères sectoriels dans l'élaboration des questions d'analyse et l'identification des besoins en information. Contribuer à l'interprétation des résultats d'analyse, la révision des productions écrites et la diffusion de l'information en nutrition *Consultant en Communication (Contrat/consultant UNICEF)*

Consultant en communication ((STP, financé sur le projet)

Le Consultant en Communication, qui sera recruté à temps partiel, sera chargé de développer et d'appuyer la mise en œuvre de la stratégie de visibilité et de communication, appuyer la rédaction des résultats du projet, en fonction des différentes audiences et la promotion des résultats du PNMIN aux acteurs clés y compris la société civile et le grand public.

Au niveau d'UNICEF

Mise à disposition des ressources humaines de UNICEF (En particulier équipe nutrition et suivi-evaluation) suivantes, listées ci-dessous. A noter que les évaluations de performance annuelles des ressources humaines concernées mentionneront les tâches spécifiques liées au suivi du projet.

Administrateur en Statistiques et Monitoring (UNICEF, financé sur le projet)

Apportera un appui technique continu dans la mise en œuvre du projet en appui au STP : notamment pour le développement des TDR des activités, le suivi de la mise en œuvre des

activités. Contribuera à l'identification et à la mise à disposition de toutes les ressources techniques nécessaires à la mise en œuvre de l'action.

Assistant administratif (UNICEF, partiellement financé sur le projet)

Assistera le chef de l'Unité Nutrition pour les tâches administratives et/ou financières reliées à la mise en œuvre du projet (implique dans l'activité 1.1 et autres activités)

Charge de communication (UNICEF, partiellement financé sur le projet)

Appuyera la mise en œuvre du plan de communication et de visibilité.

h) Renforcement des capacités et formations à revoir

Les acteurs nationaux impliqués dans le PNMIN bénéficieront de renforcement des capacités à différents niveaux, à savoir : Dans les domaines des approches multisectorielles des politiques et des interventions nutritionnelles, de l'analyse du cadre de causalité, de la cartographie des données, de la gestion des données, de l'assurance de la qualité des données, de l'analyse statistique, de l'interprétation des résultats, de l'écriture des rapports, des documents et des mémoires politiques et de la diffusion de l'information.

Un poste de Conseiller Principal en Politiques et Stratégies sera créé pour : (i) appuyer et faciliter le travail du STP en vue d'élaborer les sujets à considérer par le Comité Décisionnel et le Comité Technique (ii) travailler avec l'unité d'analyse pour interpréter les résultats et (iii) appuyer le STP pour expliquer les implications de ces résultats aux Décideurs et aux planificateurs de programmes dans les ministères dans tous les secteurs. Ce poste nécessitera des compétences en communication, travail en équipe, et une grande connaissance du processus d'élaboration des politiques.

Un poste de Conseiller Principal en Informations Stratégiques sur un contrat de 3 ans jusque fin 2020 sera créé pour fournir un soutien quotidien et un renforcement des capacités au personnel de l'unité d'analyse dans tous les aspects de l'analyse des données: gestion et organisation des ensembles de données; Assurance de la qualité et nettoyage des données; Analyse statistique des données; Interprétation des résultats et des résultats; Et la diffusion des résultats, avec le soutien du conseiller principal en Politique et Stratégie et du Consultant en Communication. Ce poste appuiera le renforcement des capacités dans toutes ces activités. Le poste sera rempli par un statisticien biomédical ou un épidémiologiste, idéalement ayant un doctorat.

Des activités seront organisées par les deux Conseillers Principaux pour renforcer les capacités en plaidoyer d'un large éventail de parties prenantes sur les approches multisectorielles en nutrition et les avantages d'une information de qualité pour guider la mise en œuvre du PNMN 2016-2020. Des formations de courte durée seront organisées ainsi qu'une conférence nationale annuelle pour discuter et diffuser les résultats de l'analyse. La conférence annuelle du projet PNMIN sera organisée par le GSF pour permettre aux équipes de gestion et aux cadres supérieurs de NIPN de tirer des leçons de l'expérience de chacun et de partager les bonnes pratiques.

La formation du personnel PNMIN et le personnel des Ministères et organismes qui travaillent avec l'unité d'analyse sera dirigée ou organisée par le Conseiller Principal en Informations Stratégiques, afin de renforcer leurs capacités de gestion, d'analyse et d'interprétation des données. De plus, les équipes des directions statistiques, le personnel techniques et les points focaux Ministériels du PNMIN auront la possibilité de participer à des conférences, des ateliers

ou des séminaires externes, ainsi que des séances de formation spécialisées sur des sujets pertinents pour leurs travaux sur le projet. Toutes les formations organisées pour le personnel du projet en Côte d'Ivoire combineront des sessions sur des sujets techniques spécialisés avec des sessions pratiques et, après le déroulement du cours, les compétences acquises seront développées et renforcées par les Conseillers Principaux pour s'assurer qu'ils sont intégrés et soutenus. Ces cours seront ouverts au personnel qui ne travaille pas sur le PNMIN, mais le nombre de places sera limité.

Le GSF maintiendra sur le site Web du projet une liste des événements de formation, des cours et des possibilités de renforcement des capacités susceptibles d'être présentés. Le GSF disposera également de matériel de formation développé pour le projet et profitera de l'occasion de la conférence annuelle du projet ou d'autres conférences internationales pour dispenser des cours au personnel du PNMIN. L'équipe GSF maintiendra sur le site Web du projet un centre de ressources en ligne sur les sujets du projet, pour accéder non seulement aux lignes directrices du projet, au matériel de formation, aux documents et aux résultats, mais aussi aux ressources externes d'intérêt. Il organisera également des web séminaires, fournis par des experts internationaux. Le GSF développera et modérera un forum en ligne pour les participants de tous les pays pour soulever des questions sur des aspects techniques et pour discuter de sujets d'intérêt. Le GSF répondra aux questions ou demandera des conseils du Groupe consultatif d'experts ou d'autres experts si nécessaire. Le GSF organisera une analyse externe des documents produits par les équipes PNMIN afin de commenter le contenu et les méthodes et ainsi assurer une qualité adéquate des rapports et des résultats. Ce processus d'évaluation permettra au personnel du PNMIN de renforcer sa capacité à interpréter les résultats et présenter l'information.

Les Conseillers Principaux seront chargés de travailler avec le personnel gouvernemental pour identifier leurs besoins de formation dans le cadre de leur travail sur le PNIP et mettre en place un plan avec chaque membre du personnel pour atteindre les objectifs de formation ainsi que les résultats du projet. Cela obligera le personnel gouvernemental à s'engager à travailler sur des analyses spécifiques pour soutenir le projet afin d'être soutenu par des opportunités de formation financées par le NIPN. Un bassin de ressources financières sera disponible dans le but spécifique de la formation et du renforcement des capacités du gouvernement et du personnel du projet. L'affectation des ressources sera décidée par le Sous-Comité Technique du CNN sur la base des demandes des participants au NIPN avec le soutien des points focaux et en fonction des besoins du projet et des Ministères concernés.

i) Visibilité de l'action

Un Consultant en Communication sera recruté dans le cadre du projet et une stratégie de communication sera développée sur la base du manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union européenne.

Diverses activités de communication seront entreprises, y compris :

- L'identité du projet et l'image de marque : Conception d'un logos; Définir des couleurs, des polices et des styles pour les documents; Concevoir un dépliant et une présentation PowerPoint pour présenter le projet.
- Mises à jour à des fins de communication interne : partage régulier de mises à jour) pour les principaux partenaires, les parties prenantes et les donateurs avec logos.
- Communication sur le Web : Création de pages web sur les sites web existants pour afficher les résultats du projet (ex : site du Conseil National de la Nutrition)
- Événements : Organisation d'événements ou de réunions y compris un lancement officiel pour le projet et des événements scientifiques.

- Campagnes médiatiques : Préparation de communiqués de presse à partager sur les réseaux d'information internationaux et nationaux afin de communiquer les événements majeurs et les résultats du projet.
- Médias sociaux, sondages ou campagnes d'information (U-Report), supports vidéo terrain et/ou avec les experts et album photos. Posts sur les médias sociaux (Facebook, Twitter, Instagram) notamment autour de journées internationales clés avec tag UE
- Engagement des jeunes : encourager la présence de jeunes U-Reporters intéressés par la nutrition aux ateliers et séances de diffusions d'information (étudiants). Réalisation et diffusion d'émissions radiophoniques avec les Jeunes Reporters sur la nutrition. Les produits radiophoniques seront diffusés sur les ondes de 70 radios partenaires.

Les modalités et moyens par lesquels Unicef assurera la visibilité du partenariat UE/Unicef dans le cadre de la PNMIN sont définies dans le Plan de visibilité.

4. CHRONOGRAMME

Chronogramme indicatif global PNIMN Cote d'Ivoire	2018				2019				2020				2021				2022	
	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2
Résultat 1: Les parties prenantes de gestion de l'information en nutrition ont des capacités accrues pour opérationnaliser et maintenir fonctionnelle la plateforme PNMIN																		
Activité 1.1 Appuyer la centralisation, la gestion, l'analyse et la diffusion de l'information relative à la nutrition au sein du CNN																		
Activité 1.2 Renforcer les capacités des parties prenantes (Ministères sectoriels et INS) pour la mise à disposition de données de qualité sur la nutrition																		
Activité 1.3 Mettre en place une application de gestion des données du PNMIN																		
Activité 1.4 Identifier et prioriser les questions d'analyse et développer des plans de travail annuels																		
Activité 1.5 Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives des données nutritionnelles																		
Activité 1.6 Ecrire des rapports d'analyse, avec des interprétations, des conclusions et recommandations																		
Activité 1.7 Gérer un petit programme de subventions pour la recherche																		
Résultat 2: Les parties prenantes sont capables d'utiliser les résultats du PNMIN pour influencer et guider la mise en œuvre du PNMN 2016-2020																		
Activité 2.1 Créer et appuyer la mise en place d'une interface Web pour présenter un résumé statistique du PNMIN et diffuser l'information en matière de nutrition																		
Activité 2.2 Définir et mettre en œuvre un Plan de communication pour la visibilité du PNMIN																		
Activité 2.3 Présenter les résultats des analyses dans des formats appropriés à chaque audience et disséminer les informations																		
Activité 2.4 Développer une expertise nationale pour la formulation de politiques et programmes de nutrition basés sur les évidences																		
Activité 2.5 Appuyer la mise en place d'un Comité National de validation des sujets de la recherche et des résultats en nutrition																		

5. DURABILITE DE L'ACTION

Le projet permettra de créer des capacités pour assurer une mise en œuvre optimale du PNMN 2016-2020, en renforçant la capacité de gérer et d'analyser les données multisectorielles.

Les principaux impacts attendus du projet seront les suivants:

- des procédures améliorées de gestion des données pour la nutrition ;
- la création d'un dépôt central de données relatives à la nutrition ;
- une utilisation systématique des statistiques récapitulatives à partir de ces ensembles de données pour créer un tableau de bord de données nutritionnel dédié en lien avec le PNMN ;
- l'identification des lacunes dans les données et les recommandations pour améliorer la collecte de données afin d'assurer un suivi optimal de la situation nutritionnelle ;
- une capacité accrue au sein de l'INS et les unités de statistiques des ministères concernés pour analyser les données et les informations nutritionnelles multisectorielles et d'interpréter les résultats à des fins de décision ;
- une disponibilité accrue d'informations et d'analyses contextuelles spécifiques à la nutrition et basées sur des données nationales et infranationales ;
- une compréhension accrue au sein des ministères sectoriels des causes de la malnutrition dans des contextes spécifiques et de l'impact probable des politiques et des programmes ;
- une meilleure utilisation de l'information nutritionnelle, des connaissances et des preuves pour concevoir des politiques et des programmes spécifiques à la nutrition.

Le premier objectif du projet PNMIN est de créer une plateforme et de renforcer les capacités des institutions et des ministères nationaux. Cependant, l'approche sera également diffusée à un niveau décentralisé, en renforçant la capacité des conseillers sectoriels et des agents au niveau des comités régionaux de nutrition. Ceci se fera à partir de 2019, une fois que le NIPN est pleinement établi et performant au niveau national.

Au niveau international, le Global Support Facility (GSF) créera des liens entre les pays mettant en œuvre un PNIP et encouragera l'échange d'expériences et d'apprentissage croisé. Les intervenants de PNMIN de Côte d'Ivoire auront également leur propre budget pour participer à des événements internationaux afin de diffuser leurs résultats et de partager leur expérience ce qui contribuera également à la qualité donc la durabilité de l'action au niveau national et international. Le GSF développera également des outils qui s'appuieront sur les expériences et les leçons apprises mettant en évidence les caractéristiques communes et les besoins spécifiques. Le mouvement SUN dont la Côte d'Ivoire est membre depuis 2013 offrira une plate-forme idéale pour diffuser ces outils.

Analyse des préconditions

Le diagnostic des systèmes d'information et de suivi et évaluation en vue de la mise en place du PNMIN conduite en Avril 2017 sous la coordination du STP avec l'appui technique et financier de l'UE a permis de démontrer, grâce à une analyse approfondie que la situation des systèmes d'information des différents Ministères et des structures sous tutelle impliqués dans la nutrition est marquée par de grandes disparités. Les recommandations qui ont été faites visent

à renforcer ces systèmes d'information et à créer un meilleur cadre pour leur permettre d'alimenter efficacement le PNMIN. A cet effet, il apparaît nécessaire d'apporter des réponses aux défis suivants : (i) l'exhaustivité des données générées, (ii) la régularité de la production de données, (iii) la systématisation du partage de l'information, (iv) la disponibilité et l'accès aux métadonnées en vue de la standardisation des méthodes de calcul, d'analyse et d'interprétation.

Analyse et gestion des risques

- Il existe un risque que les membres statutaires du Comité technique ne soient pas assidus aux réunions. Afin d'assurer l'implication active de toutes les parties prenantes, des contacts réguliers seront assurés par le coordonateur du STP avec l'appui du Responsable du projet PNMIN. Aussi, les parties prenantes bénéficieront de formations qui leur permettront de s'imprégner des enjeux du projet.
- Il existe un risque que l'INS ne réponde pas systématiquement à toutes les sollicitations de l'unité d'analyse. Le coordonateur du STP avec l'appui du Responsable du projet PNMIN et du Conseiller Principal en Informations Stratégiques veilleront à ce que l'INS participe aux activités de gestion et d'analyse des données. Le personnel pourra profiter des possibilités de formation, ce qui pourrait favoriser leur participation.
- Risque lié à la coordination multisectorielle et l'implication active des secteurs dans un processus conjoint.
- Risque sur la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des données pour mener des analyses
- Toute difficulté rencontrée sera signalée par le Responsable du Projet au Coordonateur du STP-CNN qui analysera la situation et tentera de trouver les réponses les plus appropriées.

Implication des institutions nationales dans le projet

Le projet est directement mis en œuvre par des institutions ou des structures nationales qui ont le mandat de mettre en œuvre de telles activités. Les activités reposeront à la fois sur le personnel permanent de ces institutions, dont la capacité sera renforcée progressivement et sur le personnel contractuel. Cette approche permettra de renforcer les capacités nationales afin d'assurer la durabilité de l'approche après le projet.

De même, la composante politique du projet est susceptible d'être soutenue puisque le coordinateur du NIPN et le Sous-comité Technique sont directement intégrés dans le mécanisme de coordination intersectoriel pour la nutrition, Conseil National de la Nutrition, qui se situe à l'intérieur à la Primature. En outre, le Conseiller Principal en Politiques et Stratégies et le Conseiller Principal en Informations Stratégiques seront mis à disposition à partir des ressources de l'État.

Il est également attendu qu'à la fin du projet, les produits issus de PNMIN auront déjà contribué à améliorer la mise en œuvre du PNMIN 2016-2020 et à la préparation du futur plan national en matière de nutrition. L'évaluation finale devra intégrer des recommandations concrètes sur la pérennisation de l'action.

6. CADRE LOGIQUE

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Baseline (intégrant l'année de référence)	Cibles (intégrant l'année de référence)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif global PNMIN : Impact	Les enfants vivant en Côte d'Ivoire souffrent moins de retard de croissance conformément aux objectifs 2025 de l'OMS	Prévalence du retard de croissance chez les enfants de 0 à 59 mois	21, 6%	20% (2020)	Rapports globaux sur la malnutrition Enquête de ménages Rapports de pays GNR	Alignement des objectifs nationaux avec les cibles de l'OMS 2025 et les Objectifs de développement durable (ODD)
Objectif général : Outcome(s)	Effet à long terme : Les politiques nationales de réduction de la malnutrition sont plus pertinentes et cout-efficaces Effet immédiat : Les données générées par la Plate-forme du PNMIN sont utilisées pour la prise de décision dans tous les secteurs qui influencent la nutrition	Retour sur investissement des politiques en matière de réduction du retard de croissance. Nombre de politiques sectorielles en matière de nutrition qui intègrent les données de la PNMIN	Retour sur investissement de 8 USD pour 1 USD 4	Retour sur investissement de 16 USD pour 1 USD (standard international) 7	Documents de Politique des secteurs qui influencent la nutrition	Les leaders des différents secteurs s'approprient les résultats et analyses de la PMNIN

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Baseline (intégrant l'année de référence)	Cibles (intégrant l'année de référence)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Résultats	R1: Les parties prenantes de gestion de l'information en nutrition ont des capacités accrues pour opérationnaliser et maintenir fonctionnelle la plateforme PNMIN	Base de données de la plate-forme du PNMIN développée	Non	Oui	Rapports de progrès du projet PNMIN Rapports des réunions du Sous-Comité Technique du CNN sur le PNMIN	Les données brutes ou secondaires en fonction des besoins sont à la disposition de la plateforme
	R2: Les parties prenantes sont capables d'utiliser les résultats du PNMIN pour influencer et guider la mise en œuvre du PNMN 2016-2020	Nombre d'analyses nutritionnelles de qualité réalisées par les acteurs de la PNMIN Interface Web de la plate-forme du PNMIN développée et accessible Prise en compte des données produites par la plateforme dans les politiques sectorielles	0 Non N/D	6 Oui 80%	Rapports d'analyses Rapports techniques Rapports de progrès du projet PNMIN Rapport des évaluations post-test des formations Enquête CAP	Les activités de la plateforme font partie de la planification et la programmation annuelle du ST-CNN et des Ministères clés.

R1: Les parties prenantes de gestion de l'information en nutrition ont des capacités accrues pour opérationnaliser et maintenir fonctionnelle la plateforme PNMIN						
Activités					Indicateurs	
	A1.1	Appuyer la centralisation, la gestion, l'analyse et	<ul style="list-style-type: none"> L'UGP réalisera la centralisation, la gestion, l'analyse et la diffusion de 		Nombre de personnes qualifiées mises à disposition par la fonction publique (B : 0 C : 5)	

		<p>la diffusion de l'information relative à la nutrition au sein du CNN</p>	<p>l'information relative à la nutrition sous la coordination du STP.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'UGP mettra en place une application de gestion de données, une application web de diffusion de l'information et des capacités techniques en matière de mise a disposition des données, d'analyse, de diffusion et d'utilisation de l'information relative à la nutrition. • En termes de capacités techniques, l'UGP aura en son sein un responsable de Projet, un Conseiller Principal en Information Stratégique, un Conseiller Principal en Politiques et Stratégies et un Statisticien lesquels seront mis à disposition par le STP à partir des ressources de l'Etat, en vue de la pérennisation. • Des bureaux seront loués pour loger l'UGP et des ordinateurs, logiciels et équipements seront obtenus. • L'UGP bénéficiera au besoin des services d'un Consultant en Communication, recrute comme contractuel. • Un Sous-Comité Technique émanant du Comité Technique du CNN sera mis en place présidé par le Coordonnateur du STP-CNN et regroupera tous les acteurs nationaux concernés par la question de la nutrition et constituera le comité consultatif du PNMIN. Ce sous-comité technique identifiera et priorisera les questions devant être soumises à l'analyse et assurera la révision et l'interprétation des résultats des analyses. Il bénéficiera de l'appui du projet pour sa mise en place et pour 	<p>Nombre de personnes recrutées/mises a disposition par l'Unicef pour la mise en œuvre de la PNMIN (B : 0 C : 3)</p> <p>Nombre de compte rendus des réunions du sous-comité technique élaborés par an (B : 0 C :3)</p>
--	--	---	---	---

			son fonctionnement, notamment l'organisation de ses réunions et de retraites.	
	A1.2	Renforcer les capacités des parties prenantes (Ministères sectoriels et INS) pour la mise à disposition de données de qualité sur la nutrition	Une assistance technique et matérielle sera apportée aux parties prenantes. Les besoins de renforcement des capacités seront identifiés annuellement et des plans de renforcement des capacités seront organisés, Sous la coordination du STP/UAD. Le projet appuiera le renforcement des capacités sous forme d'ateliers, de sessions de formation avec des experts ou de formations diplômantes. Les ateliers de renforcement des capacités seront organisés annuellement. Une analyse des données existantes sera conduite pour identifier les lacunes en termes de variables non collectées. Ces lacunes seront répertoriées et des méthodes seront proposées pour améliorer la qualité des données.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de plans de développement de capacités mis en œuvre par an à partir de 2018 (B : 0 C : 5) - Nombre de personnes formées par an pour la mise à disposition de données de qualité sur la nutrition (B : 0 C : 75) - Proportion des recommandations faites par le sous CT pour l'amélioration de la qualité des données aux parties prenantes collectant des données mises en œuvre (B : 0 C : 100%) - Taux global d'exécution du programme de formation (soit nombre de jours programmés *public cible/nombre de jours exécutés * public cible réel) (B : 0 C : 100%)
	A1.3	Mettre en place une application de gestion des données du PNMIN	Sur la base de la liste des indicateurs retenus et de leurs métadonnées, l'UAD du PNMIN développera une application informatique qui s'appuiera sur une base de données bâtie sur toutes les données d'intérêt pour la plateforme. L'application sera installée sur un serveur héberge dans un data center sécurisé qui assurera la haute disponibilité de l'application et des données. Cette application comportera des modules pour chaque ministère permettant la collecte des données des structures productrices de données et assurant la remontée de ces données vers les points focaux de chaque ministère. Les frais d'hébergement de l'application devront être supportés par le STP. Le déploiement de l'application nécessitera une formation des utilisateurs et un équipement des parties prenantes en tablettes avec des connexions internet.	<ul style="list-style-type: none"> - Application de gestion des données fonctionnelle en 2018 (B : Non C : Oui) - Nombre de personnes formées pour l'utilisation de l'application en 2018 (B : 0 C : 16) - Fréquence de mises à jour de l'application, à partir de 2019 (B : 0 C : 4) - Proportion des données attendues par trimestre transmises à temps (B : 0 C : 100%) - Disponibilité de Mémoires d'accord signés avec les ministères techniques (B : 0 C : 8)

	A1.4	Identifier et prioriser les questions d'analyse et développer des plans de travail annuels	Les questions d'analyse seront formulées par le Sous-Comité Technique, et facilitées par les Conseillers en Politiques et Stratégies et en Information Stratégique. En fonction des priorités fixées par le Sous-Comité Technique, un plan de travail annuel sera proposé au STP par l'UGP. Les priorités et les plans de travail annuels du PNMIN seront identifiés lors d'une retraite annuelle.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de plans de travail annuels du projet développés par an (B :0 C :1) - Nombre de retraites annuelles organisées par an (B :0 C :1) - Nombre de questions d'analyse sectorielles incluses dans le plan de travail annuel (B : 0 C :5)
	A1.5	Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives des données nutritionnelles	L'unité d'analyse PNMIN sera responsable de l'analyse quantitative et qualitative des données, avec le soutien du personnel technique des ministères et des conseillers experts.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ateliers de validation des analyses effectués par an, à partir de 2019 (B :0 C :1) - Nombre d'analyses quantitatives et qualitatives effectuées par an, à partir de 2019 (B :0 C :2) - Proportion des analyses effectuées répondant aux besoins exprimés au cours des ateliers d'identification (B :0 C : 100%)
	A 1.6	Ecrire des rapports d'analyse, avec des interprétations, des conclusions et recommandations	Pour donner du sens aux résultats bruts, des ateliers d'interprétation seront organisés avec les parties prenantes (Ministères sectoriels, STP). Des documents écrits spécialement conçus pour leur public visé, tels que les documents analytiques, les rapports, les revues et les notes stratégiques et politiques seront publiés. Ce processus sera soutenu par le consultant en communication ce processus.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ateliers d'interprétation des résultats d'analyse organisés par an, à partir de 2019 (B : 0, C : 1) - Nombre de personnel de la plateforme et des parties prenantes (Ministères) ayant atteints un niveau 1 ou un niveau 2 sur l'analyse et l'interprétation des données (niveau a définir par rapport au niveau de démarrage) (B : 0 C : 15)
	A 1.7	Gérer un petit programme de subventions pour la recherche	Un petit programme de subventions sera mis en place pour encourager et appuyer la participation des universités nationales, des instituts de recherche et des ONG au PNIMN en analysant les informations et les données concernant les politiques et les programmes d'amélioration de la nutrition humaine.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de subventions accordées (B : 0 C : 4) - Nombre de projets de recherche réalisés - Proportion des projets de recherche ayant fait l'objet d'au moins une publication dans une revue scientifique (B : 0 C :100%)

R2: Les parties prenantes sont capables d'utiliser les résultats du PNMIN pour influencer et guider la mise en œuvre du PNMN 2016-2020			
	A2.1	Créer et appuyer la mise en place d'une interface Web pour présenter un résumé statistique du PNMIN et diffuser l'information en matière de nutrition	<p>Le PNMIN aura besoin d'une page Web sur le site du Conseil National de la Nutrition où les rapports, les documents et toute information utile peuvent être présentées et publiées publiquement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interface fonctionnelle (B : Non C : Oui) - Nombre de personnes formées pour la gestion de l'interface (B : 0 C : 4) - Nombre de mises à jour annuelles de l'interface à partir de 2019 (B : 0 C : 4) - Proportion de secteurs pour lesquels on dispose de produits (rapports, documents, briefs) utiles à l'information décisionnelle sur la page Web (à T+2 ans, T+3 ans et T+4 ans) (B : 0 C :100%)
	A2.2	Définir et mettre en œuvre un Plan de communication pour la visibilité du PNMIN	<p>Un plan de communication et de visibilité sera élaboré avec l'appui du Conseiller en Communication, qui sera recruté à temps partiel. Une fois finalisé et validé par le Sous-Comité Technique du CNN, ledit plan sera mis en œuvre, à travers des plans de travail annuels, sous la coordination du Conseiller en Politiques et Stratégies.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan de communication et de visibilité élaboré et mis en œuvre (B : Non C : Oui) - Proportion de personnes cibles (désagrégé par public cible) ayant retenus un, deux ou tous les messages communiqués (B : 0 C : 100%)
	A2.3	Présenter les résultats des analyses dans des formats appropriés à chaque audience et disséminer les informations	<p>Ce processus consiste à s'assurer que les résultats de l'unité d'analyse sont clairs, compréhensibles et compatibles avec les attentes des différentes audiences et répondent aux besoins du public visé, en particulier les décideurs et les planificateurs de programmes, et. Les documents tels que les notes de politique et stratégie seront édités et formatés de manière à être compatibles avec les cibles visées, disponibles en ligne, imprimés et diffusés. De plus, une conférence annuelle sera organisée pour présenter le travail du PNMIN et discuter des principales conclusions avec les parties prenantes nationales.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de conférences annuelles de dissémination des résultats organisées à partir de 2019 (B : 0 C : 1) - Proportion des recommandations issues des recherches utilisées à des fins décisionnelles (B : 0 C : 50%)

	A2.4	Développer une expertise nationale pour la formulation de politiques et programmes de nutrition basés sur les évidences	Les parties prenantes participant au PNMIN auront l'opportunité d'assister à des réunions et conférences externes pour partager leurs expériences, y compris une réunion annuelle organisée par le GSF. Les membres du comité consultatif sur la politique du PNMIN seront également formés pour renforcer leur capacité à mieux utiliser l'information pour la formulation de politiques nutritionnelles dans tous les secteurs. Cela pourrait être fait en participant à des conférences externes pour présenter les résultats nationaux ou partager les expériences et apprendre d'autres initiatives, mais aussi en assistant à des ateliers, séminaires ou webinaires, et enfin à travers des séances de formation spécialisées sur des sujets pertinents au projet. Ces formations spécialisées pourraient également inclure l'inscription pour des éléments modulaires d'un diplôme.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants a des conférences externes (incluant la réunion annuelle du GSF) par an, à partir de 2019 (B : 0 C : 5) - Nombre de cadres nationaux bénéficiant de formations spécialisées (B : 0 C : 6) - Nombre de documents de planification ou de programmation intégrant des informations/résultats générés par la plateforme (B :0 C :5)
	A 2.5	Appuyer la mise en place d'un Comité National de validation des sujets de la recherche et des résultats en nutrition	Le projet va apporter un appui technique à l'élaboration des textes de création du Comité et soutenir le renforcement des capacités de ses membres. Consultant pour l'élaboration du texte, formation des membres, capacités matérielles	<ul style="list-style-type: none"> - Drafts de textes règlementaires disponibles (B : Non C : Oui) - Nombre d'ateliers de formation trimestriels organisés (B :0 C :5)